

ACCIDENT

survenu à l'avion immatriculé F-BJCL

Événement :	sortie latérale de piste à l'atterrissage.
Cause probable :	actions inappropriées sur les commandes par vent de travers irrégulier.

Conséquences et dommages : pilote légèrement blessé, aéronef fortement endommagé.

Aéronef : avion Robin DR 100 A "Ambassadeur", train classique, moteur Continental C 90 12 F

Date et heure : mardi 22 avril 2003 à 13 h 10.

Exploitant : privé.

Lieu : AD Cosne-sur-Loire (58), piste revêtue 810 x 18 m, LDA : 810 m.

Nature du vol : local.

Personnes à bord : pilote.

Titres et expérience : pilote, 81 ans, PPL de 1983, UL de 1990 , 462 heures de vol dont 400 sur type et 0 h 45 dans les trois mois précédents.

Conditions météorologiques : vent 050° / 04 kt à 12 kt, visibilité supérieure à 10 km, FEW à 3 500 pieds, température 19 °C.

Circonstances

Le pilote, propriétaire de l'avion, décolle de l'aérodrome de Pithiviers (45) à destination de Cosne-sur-Loire (voir carte VAC page suivante) dans le but d'effectuer une opération de maintenance sur son avion. Il explique qu'il s'intègre dans le circuit de piste "main gauche" pour atterrir en piste 12, après avoir constaté que la manche à air indiquait un vent faible de secteur sud-est. Il se présente en finale sur l'axe de la piste sans noter de dérive. En courte finale, estimant que la vitesse de l'avion est élevée et que la distance de roulement nécessaire à l'atterrissage sera trop importante, il remet les gaz. Après une deuxième finale stabilisée et toujours sans correction de dérive, il réduit complètement les gaz à l'arrondi. L'avion atterrit au début de la piste. Aussitôt, l'aéronef dévie fortement vers la droite. Le pilote tente de contrer l'embarquée de l'avion à l'aide du palonnier mais son action reste sans effet. Il décide de remettre les gaz pour redécoller. L'avion sort de la piste par la droite avec un angle de soixante-dix degrés par rapport à l'axe, heurte un fossé situé à une quarantaine de mètres, poursuit sa course sur le ventre et s'arrête contre un talus.

L'examen des traces des roues sur la piste à l'entrée de la piste, montre que l'avion a touché le sol environ au cap 140. La longueur de la trace de la roue droite est d'une quinzaine de mètres.

Aucune anomalie technique n'a été constatée sur l'avion.

(suite page suivante)

Sur la carte d'approche à vue de l'aérodrome, les consignes particulières précisent que "par vent d'est (12 à 15 kt) à l'atterrissage au QFU 12, risque de rabattants peu avant le seuil".

Le pilote avait atterri plusieurs fois sur cet aérodrome.

